



DÉCISION DU MAIRE

n° 2026-23

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Publiée sur le site internet de la commune le 21/05/2026
MASSAROTTI Yves, Maire de la commune de Vougy

**OBJET : SIGNATURE DE TROIS DEVIS AVEC L'« OFFICE NATIONAL DES FORETS »
POUR DES TRAVAUX SYLVICOLES ET D'EXPLOITATION EN FORET COMMUNALE**

Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de la Commune de VOUGY,

VU les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération D2026_23 en date du 21 mars 2026 portant délégation de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal pour la durée de son mandat, l'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite des opérations dont le montant est inférieur à 90 000 € HT,

CONSIDÉRANT la nécessité de faire appel à l'ONF pour l'entretien de la forêt communale ;

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter les propositions de l'Office National des Forêts – Agence Territoriale Savoie Mont-Blanc – Unité du Faucigny - 122 Rue du Pont – BP 138 – 74130 BONNEVILLE :

- Devis n° DEC-26-884513-00637281 du 13/05/2026 pour un montant de 3 655,44 € HT (soit 4 386,53 € TTC) pour des travaux d'exploitation (abattage d'arbres dépérissants) ;
- Devis n° DEC-26-884513-00637279 du 13/05/2026 pour un montant de 2 690,37 € HT (soit 2 959,41 € TTC) pour des travaux sylvicoles (localisation : 2x) ;
- Devis n° DEC-26-884513-00623973 du 13/05/2026 pour un montant de 582,98 € HT (soit 699,57 € TTC) pour des travaux sylvicoles Rue d'Herny (arbres fruitiers).

Article 2 : la présente décision sera télétransmise à Madame la Préfète de la Haute-Savoie.

Article 3 : il sera porté à connaissance de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à VOUGY, le 20/05/2026

Le Maire,

Yves MASSAROTTI